

**Arrêté de la DACS du 24 juin 2009 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires en application des articles R. 811-40 et R. 812-21 du code de commerce**

NOR : JUSC0913821A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le titre I<sup>er</sup> du livre VIII du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 20 mars 2007 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires en application de l'article 55 du décret n° 85-1389 du 27 décembre 1985 modifié,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Est désigné en qualité de magistrat inspecteur régional, chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires pour le ressort des cours d'appel :

*D'Angers et Rennes*

M. Drevard (Hervé), substitut du procureur général près la cour d'appel d'Angers, suppléant, en remplacement de M. Leroux (Alain).

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 24 juin 2009.

Pour la garde des sceaux, ministre de la justice,  
et par délégation :

*La sous-directrice du droit économique,*  
C. GUÉGUEN